

INFO | MAIRIE

→ LE JOURNAL DE SAINT-LEU D'ESSERENT - N°94 - MARS-AVRIL 2017

DOSSIER :
« LA VILLE SE MET AU VERT »



Saint-Leu
d'Esserent
0182

notre Histoire, source d'Avenir

EDITO



Ce nouveau numéro de votre Info-Mairie (12 pages - tous les 2 mois) vous propose un éclairage sur l'écologie dans notre ville.

Nous nous y étions engagés pour notre mandat, c'est un thème au cœur de nos projets.

Citoyens, collectivités, état, entreprises, tout le monde a le pouvoir d'agir. Le dossier en page 5 illustre quelques exemples de la volonté municipale d'avancer sur la protection de l'environnement.

L'Oise, avec une population de 765 000 habitants, est le département picard le plus peuplé, et pourtant elle est « bien verte » : l'agriculture occupe 64 % du sol avec 3950 exploitations, et la forêt 20 % .

Le Salon de l'agriculture est en pleine actualité, nous avons choisi de faire un focus sur le sujet dans notre ville en page 10. Nous sommes fiers de nos 636 hectares de terres agricoles, elles font partie de l'équilibre et de l'identité de Saint-Leu d'Esserent.

Bonne lecture à tous

Michel EUVERTE
Maire

EN BREF

→ Inscriptions scolaires

(pour les enfants nés en 2014 et entrant au CP)

| Permanences :

Mercredi 08/03/17 : 9h à 11h45 - 13h45 à 18h

Samedi 11/03/17 : 9h à 12h

Merci de vous munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant lors des inscriptions au service scolaire (face à la mairie) 03 44 56 87 00.

→ Précisions Infomairie janvier - février

ORSAP propose des services de jardinage, espaces vert, bricolage et accompagnement à la personne pour les particuliers et ORSAPRO s'adresse aux professionnels.

Contactez Olivier Rouziès au : 06 88 04 20 14 ou 09 62 14 29 81 orsap60@orange.fr

→ Travaux sur le pont Y - Creil

Gros travaux de rénovation prévus sur le pont Y à partir du début avril et jusqu'à la fin septembre. Fermeture complète prévue sur l'été.

+ d'infos sur www.creilsudoise.fr

SOMMAIRE



03 Arrêt sur image



05 Dossier



08 Actualités



10 Portrait



11 Evénement



12 Agenda

| www.saintleudesserent.fr

| Facebook : ville de Saint-Leu d'Esserent

| Instagram : jeunessestleu

CARNET

Décès

→ Maximain CALENDRIER, le 27 décembre 2016

→ Michel PEZIN, le 31 janvier 2017

Photos de couverture prises sur la base de Saint-Leu
Merci à Nattee et Jérémy Bourgeois photo en page 12 de l'Abbatiale.

Mairie : 14, place de la Mairie
60340 Saint-Leu d'Esserent - Tél : 03 44 56 87 00
Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
(sauf le vendredi 17h) - le samedi de 9h à 12h

Journal d'informations municipales diffusé gratuitement dans tous les foyers :

• Directeur de publication : Michel EUVERTE

• Rédaction - Photos : Claire VERON

Service Communication communication@saintleudesserent.fr

• Maquette/ Impression : Imprimerie ISL Creil 03 44 64 13 95

• Tirage : 2500 exemplaires - Dépôt légal à parution

• Courriel : communication@saintleudesserent.fr

La Ville remercie les associations pour leur collaboration.



ARTISTES EN LIBERTE

1^{er} prix pour Mr Bénata LAHOUIARI

Il a conquis le jury avec son œuvre réalisée avec du sable brut provenant du Sahara, lui donnant une palette de couleurs authentiques et naturelles.

2^{ème} prix pour Monsieur Joël CARLU

Primé pour l'originalité du travail sur tôle rouillée et la réflexion sur la profondeur et le mélange entre la tôle et la peinture.



ATELIERS

d'arts plastiques par Frédérique Foare, professeur de l'Ecole des Arts.



A L'HONNEUR

Anik Sikon, artiste et professeur, a initié les visiteurs à la technique du Pergamano, dentelle sur parchemin.



D'ART D'ART

Peintres, sculpteurs et artistes se sont exprimés en liberté lors de ce salon.

DES GENS,
DES MOMENTS,
ENVOYEZ NOUS
VOS PHOTOS

communication@saintleudesserent.fr



Hugo Antunes



Alexandra Dreumont

| SAINT-LEU TWIRL

Bravo aux athlètes pour les très bons résultats obtenus lors du Championnat de l'Oise qui s'est tenu les 21 et 22 janvier 2017 à Breuil le Sec.

Clin d'œil à Hugo Antunes, champion de l'Oise, et à Alexandra Dreumont, lupovicienne et vice-présidente du club, classée 10^{ème}.

Découvrez le palmarès complet sur www.saintleudesserent.fr (rubrique du côté des assos)

| SUR LE PODIUM

5 athlètes du club d'athlétisme se sont qualifiés pour les championnats de France :

1. Mathilde Moizard en cross après une 19^{ème} place aux interrégionaux
2. Sarah Hadhoum au triple saut en cadette (avec un record à 11m51)
3. Yves Levasseur (détient le record de France Vétérans du 800m en 2'26'06 et du 1000m en 3'08)
4. Michel Jouvencel au 400m
5. Olivier Caron qualifié aux France universitaire au poids.

A noter la très belle saison hivernale d'Ilona Hadhoum (benjamine) qui gagne les régionaux Hauts de France sud de cross.

En parallèle, elle bat son record perso sur le 1000m en 3'18"65.

Et toujours au sein du club :

- la marche nordique le mardi et jeudi de 18h30 à 20h
- le running aux mêmes horaires
- les préparations courses hors stade du fractionné tous les jeudis avec Jean-Rolland. + d'infos sur : saintleuathle.blog.free.fr



| RESTAURANT SCOLAIRE

La 1^{ère} pierre du restaurant scolaire J.B. Clément a été posée le 7 février. Ce nouveau bâtiment de 250 m² baigné de lumière accueillera dans quelques mois les élèves de primaires et maternelles dans un espace modulable et tout confort.

+ d'infos www.saintleudesserent.fr (rubrique travaux)



Fin des travaux septembre 2017

Retrouvez toute l'actu sur Facebook
« Ville de Saint-Leu d'Esserent »
Instagram 11-15 ans
« jeunessestleu »

LA VILLE SE MET AU VERT

L'écologie, littéralement « la science qui étudie les êtres vivants dans leur milieu », ne doit pas se résumer à des arguments politiques en période électorale. Chacun d'entre nous, femmes et hommes de la biodiversité terrestre, devons respecter ce fragile équilibre qui nous unit à la nature et agir au quotidien. Tout le monde a une part de responsabilité : citoyens, collectivités territoriales, État, entreprises. Le dossier suivant vous donnera quelques exemples de la volonté municipale d'avancer sur la protection de l'environnement.

I VILLAGE FLEURI

En 2017, pour poursuivre sur la dynamique initiée par notre prix du fleurissement durable, la Municipalité va relancer le concours des maisons fleuries. **Nous invitons donc les lupoviciens à fleurir leur façade de maison et leur balcon** afin de contribuer au fleurissement général de notre ville. Un jury passera à la fin du printemps pour récompenser les plus belles réalisations.

+ d'informations sur les modalités de participation dès le mois d'avril en mairie.

I ZERO PHYTO

Saint-Leu d'Esserent n'a pas attendu que la loi interdisant l'usage des désherbants entre en vigueur au 1^{er} janvier 2017. **Voilà maintenant deux ans que nos services techniques n'en épandent plus sur la voirie.**

Les avantages de cette mesure sont indéniables : préservation de votre santé et celle des agents municipaux, protection de l'environnement. L'inconvénient est une repousse plus rapide des herbes indésirables dans les rues. **Chaque habitant doit donc plus que jamais entretenir son trottoir.**

Pour les aider dans l'entretien quotidien des espaces municipaux, nos services techniques se sont équipés d'une nouvelle machine. Peut-être l'avez-vous déjà vue ?



I ENVIRONNEMENT



Ce concept a pour objectif majeur d'assurer un équilibre entre l'accueil du public et le développement de la biodiversité.

Il incite à repenser notre mode de gestion des espaces verts communaux tout en gardant en tête la question suivante :

est-il utile de maintenir à longueur d'année une pelouse rase sur toutes les zones enherbées ?

Selon les endroits, nous pensons que ce n'est pas indispensable. **Créer des jachères naturelles en supprimant la tonte pendant plusieurs semaines permet à des espèces florales naturellement présentes sur site de s'exprimer.**

Ces zones sont aussi **des refuges pour les insectes auxiliaires**, ces alliés des jardiniers (coccinelle, syrphes, carabe ...) qui régulent les populations de ravageurs comme les pucerons, les chenilles de la piéride du chou, les limaces ...

La gestion différenciée permettra d'un autre côté de réduire les coûts de fonctionnement du service espaces verts. Le temps ainsi gagné pourra être utilisé pour d'autres missions. Quand écologie rime avec économies ...



PARC DE LA GARENNE

« Le parc de la Garenne a bien changé ces dernières semaines ! Vous pouvez d'ores et déjà vous promener sur les nouveaux chemins pour (re)découvrir l'étang communal, le bois et les bords de l'Oise. Mais ce n'est pas fini ! Un sentier pédagogique de découverte de la nature, un parcours de santé et des bancs seront installés dans les prochains mois ».

Eric Müller, conseiller délégué au développement durable

IL A DIT



VOUS AUSSI !

COMMENT PUIS-JE CONTRIBUER À RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ EN FRANCE ?

Économisons l'électricité lors des périodes de forte consommation

À LA MAISON

- 1 DÉCALER L'UTILISATION des appareils électroménagers
- 2 BAISSER LA TEMPÉRATURE DES PIÈCES (de 1 à 2°C, selon le modèle) pour les pompes à chaleur
- 3 NE LAISSER AUCUN APPAREIL EN VIEILLE
- 4 LIMITER LE NOMBRE DE LUMIÈRES allumées dans les pièces

LE MATIN 08h-13h

LE SOIR 18h-20h

AU BUREAU

- 1 ÉTEINDRE COMPLÈTEMENT SON ORDINATEUR ET SON ÉCRAN en fin de journée
- 2 DIMINUER LA LUMIÉRE DE SON ÉCRAN
- 3 SUPPRIMER LES E-MAILS non nécessaires
- 4 N'IMPRIMER LES DOCUMENTS QUE SI C'EST NÉCESSAIRE

RTE vous invite à découvrir ces éco-gestes simples à réaliser à la maison, au bureau, dans les entreprises, les collectivités... pour réduire votre facture d'électricité et pour aider à réduire la consommation d'électricité du pays dans les périodes de pointe. Vous pouvez également télécharger l'application RTE-éCO2mix (pour iOS et Android) ou consulter la page www.rte-france.com/eco2mix pour suivre la consommation, la production d'électricité et être alerté en cas de consommation nationale très élevée.



RIGOL'EAU
Le saviez-vous ?
le 22 mars
est la journée
mondiale
de l'eau



20% DE BIO
dans les cantines
de Saint-Leu.



7 TONNES
de vêtements
recyclés en
seulement 6 mois
dans les nouvelles
bornes LE RELAIS

ELECTIONS

RAPPEL DES DATES :

→ dimanche 23 avril 2017

→ dimanche 7 mai 2017

Comment voter ?

Pour voter, rendez-vous dans votre bureau de vote, muni de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport (même périmés) et de votre carte électorale sur laquelle figurent le nom et le numéro de votre bureau de vote. Même si elle n'est pas obligatoire pour voter, elle vous fera gagner du temps. **Si vous ne pouvez pas venir voter le jour du scrutin, vous pouvez penser à la procuration.**

Suite à la nouvelle répartition des bureaux de vote et à l'envoi des nouvelles cartes électorales en mars prochain, nous vous remercions de prêter une attention particulière au numéro de bureau dans lequel vous devrez vous rendre pour voter.

ETAT CIVIL

Rappel : nouvelles modalités de délivrance des Cartes Nationales d'Identité.

La procédure devient identique à celle en vigueur depuis 2008 pour les passeports. La mairie de Saint-Leu n'est pas équipée de ce dispositif mais pourra vous accompagner dans la constitution de votre dossier. Les services d'état civil de Chantilly et Creil, entre autres, vous accueillent sur rendez-vous (liste des communes disponibles à l'accueil mairie). Attention : les délais peuvent être allongés. N'attendez pas !



ETAT CIVIL
→ 03 44 56 87 00



SECURITE

HOVERBOARD OU GYROPODE

Depuis plusieurs mois, nous avons vu apparaître la mode de l'hoverboard ou du gyropode.

De nombreux jeunes en possèdent et l'utilisent régulièrement pour se déplacer. Nous avons été interpellés **par le comportement dangereux de leurs utilisateurs** (circulation sur la chaussée, non-respect des autres usagers de la route...).

Ces comportements sont potentiellement générateurs d'accidents.

Actuellement, aucune réglementation n'a été prise par les services de l'état. Nous tenions à vous rappeler que la loi considère que tous les moyens de déplacement qui ne dépassent pas les 10km/h sont considérés comme piétons, donc les déplacements avec les hoverboard ou gyropode doivent se faire **sur le trottoir, tout en respectant les autres usagers.**

Nous vous demandons de sensibiliser vos enfants sur cette utilisation.

La Police Municipale veillera à rappeler les règles aux utilisateurs.

Un arrêté pourra être pris sur la commune, si ces prescriptions ne sont pas appliquées.

POLICE MUNICIPALE :

→ 03 44 56 87 06

→ 06 71 99 72 51



LE PH'ARTS (FERME DES MOINES)

Située rue du Bourg, la ville a acheté cette magnifique bâtisse et souhaite en faire un pôle culturel et touristique composé :

- d'un centre de découverte immersif et innovant (cyclorama)
- d'activités culturelles, de musique, des arts (Ecole des Arts, service culturel...)
- d'un lieu d'expositions temporaires
- d'un espace pédagogique
- d'un espace inédit dédié aux professionnels (artistes, entreprises, partenaires...)
- d'un centre de recherche scientifique

Récemment restaurée et mise aux normes d'accessibilité, la première partie (côté pigeonier) sera ouverte au public au 1^{er} avril. Elle sera dédiée aux activités pédagogiques et de loisirs, aux manifestations de la ville mais pourra également être louée pour des réunions ou des événements privés.

A NE PAS MANQUER ...
Venez découvrir ce lieu !

INAUGURATION LE 1^{ER} AVRIL : 12 H

Un programme riche vous attend de 10h à 18h

- expositions et conférences avec l'Inrap
- démonstrations, visites, ateliers scientifiques....
- jeux picards, ateliers ludiques et scientifiques pour enfants
- animations jeunes

Partenaires présents : Créathèque de Nogent-sur-Oise, Le Tourbillon des Arts, Héritage Lupovicien, Les Savants Fous



Programme définitif sur :
www.saintleudesserent.fr
(distribué dans les écoles et chez vos commerçants)

INFOS :
→ 03 44 56 87 00

LE BONHEUR EST DANS LE PRE

L'agriculture à Saint-Leu



636
hectares de terres agricoles



SALON DE L'AGRICULTURE
du 25 février au 5 mars à Paris

La surface agricole de Saint-Leu couvre 636 hectares sur les 1308 que composent sa superficie. Cette surface est essentiellement située dans la moitié nord du territoire de la commune. Le bâti agricole est exclusivement situé en agglomération, il n'y a pas d'exploitation isolée. D'une manière générale les exploitants agricoles pratiquent la polyculture. En ce qui concerne les cultures céréalières, le blé devance le maïs et l'orge. Pour la culture industrielle et oléagineuse, la betterave et le colza sont en tête du palmarès. Il faut noter deux particularités lupoviciennes : la culture de la pomme de terre (en vente directe à la ferme) et plus inattendu, l'élevage bovin (race à viande).

Les exploitants agricoles de Saint-Leu sont structurés en coopératives agricoles. Ces dernières se chargent de la commercialisation des récoltes. En ce qui concerne les céréales, il s'agit de la coopérative AGORA à Précy-sur-Oise. Ces produits sont essentiellement utilisés pour un usage alimentaire destiné aux humains ou aux animaux sous forme de grains. Dans le passé, les betteraves étaient traitées à la sucrerie de Saint-Leu, mais aujourd'hui elles sont acheminées à Chevrières dans une autre coopérative agricole : TEREOS. Dans ce cadre les exploitants sont tenus par des quotas qu'ils doivent honorer. L'entraide entre les exploitations locales est de mise.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les débouchés pour nos betteraves relèvent de la filière sucrière, il est aussi possible de fabriquer un additif de biocarburant :

le bioéthanol incorporé à l'essence. Produit d'origine renouvelable, le bioéthanol a des effets positifs sur l'environnement. En effet, environ 60% d'économies d'émissions de gaz à effet de serre sont réalisées par rapport à l'essence avec un bilan énergétique deux fois supérieur. Environ 20% de la production lupovicienne sert à l'élaboration de l'éthanol.

Le colza peut être transformé en diester, un additif pour les moteurs diesels (environ 60% de notre production).

INFOS :

→ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr>

BROCANTE

09 AVRIL | VIDE GRENIER - TROC AUX PLANTES

Le rendez vous des chineurs dans toutes les rues de la ville.

Rappel : inscriptions à l'accueil de la mairie **jusqu'au samedi 25 mars**

Tarifs : lupoviciens : 2€ le mètre linéaire - Extérieurs : 4€ le mètre linéaire

INFOS :

→ 03 44 56 05 34



09 MARS | CONFERENCE

20h30 | Médiathèque

→ conférence présentant le musée du Louvre Lens et ses œuvres.

Animée par Nathalie Nolde, conférencière et restauratrice d'œuvres d'art.

Service culture : 03 44 56 05 34

12 MARS | SORTIE AU MUSEE

7 h 30 | Place de la République

→ journée à Lens avec visite de la ville et du musée du Louvre Lens.

Organisée par Le Tourbillon des Arts.

INFOS LTA :

→ 06 12 03 20 81

CROISIERES ET VISITES

→ C'est parti la saison touristique reprend d'avril à octobre ! On embarque à bord de l'ISARA pour de nouvelles croisières à thème. Un anniversaire, un baptême ou un mariage, une réunion à organiser ? l'ISARA est prêt à vous accueillir, à quai et en navigation.

Pour les enfants, pendant les vacances de Pâques, de nombreux ateliers ludiques et pédagogiques sont prévus.

Vous recevrez tout le programme détaillé des croisières et des visites très prochainement dans votre boîte aux lettres.



INFOS :

→ 03 44 56 05 34

A découper
et conserver

AGENDA

DE SAINT-LEU

MARS

Samedi 9 mars | 20h30 | Médiathèque
Conférence sur les œuvres du musée

Dimanche 12 mars | 7h30 | Place de la République
Sortie Louvre- Lens (cf. page 11)
LTA : 06 12 03 20 81

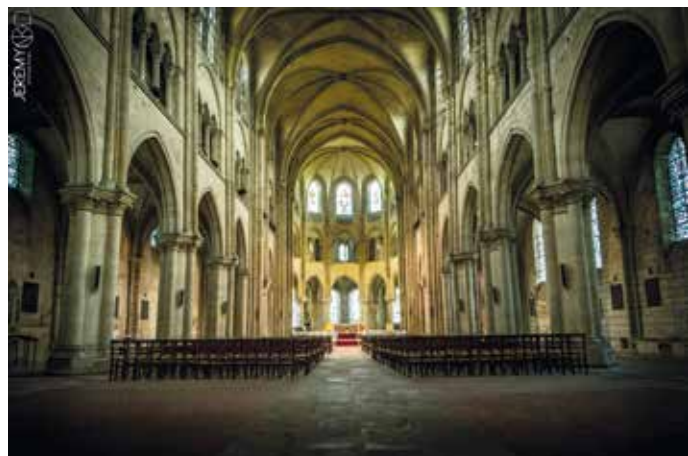
Vendredi 10 mars | 20h | réfectoire Jean Macé
Récompenses aux sportifs
Service Sport : 03 44 56 87 00

Samedi 18 mars | 20h | Espace Art & Culture
Spectacle des professeurs sur le thème du Cabaret
Service Culture : 03 44 56 05 34

Dimanche 19 mars | 10h15 | cimetière
| 10h45 | Monument aux Morts
Commémoration de la fin de la Guerre en Algérie
Accueil de la Mairie : 03 44 56 87 00

Dimanche 19 mars | 15h | Réfectoire Jean Macé
Goûter des aînés (à partir de 64 ans)
Chèque de caution de 5€
Inscriptions obligatoires du 9 au 15 mars auprès du
Service Social : 03 44 56 60 02 de 8h30 à 12h

Samedi 25 mars | 9h à 17h | Abbatale
Nettoyage de l'Abbatale
Accueil de la Mairie : 03 44 56 87 00



AVRIL

Samedi 1^{er} avril | à partir de 10h |
Ph'arts Ferme des Moines | rue du Bourg
Inauguration à 12h, animations toute la journée :
expositions, conférences, ateliers... (cf. page 9)
Service Culture : 03 44 56 05 34

Dimanche 9 avril | 8h à 18h | Dans les rues de la ville
Vide-grenier et troc aux plantes
Accueil de la Mairie : 03 44 56 87 00

Lundi 17 avril | 10h à 12h | Centre de loisirs
Chasse à l'œuf réservée aux enfants de 3 à 12 ans
| Inscriptions obligatoires
Accueil de la Mairie : 03 44 56 87 00

Dimanche 23 avril | 8h à 19h | Bureaux de vote
1^{er} tour des élections présidentielles

Dimanche 30 avril | 10h30 | Mairie
| 10h45 | Monument aux Morts
Commémoration Journée de la Déportation
Accueil de la Mairie : 03 44 56 87 00

En
Famille
.....

VACANCES DE PAQUES

Mercredi 19 avril | 14h à 16h | Médiathèque
L'archéologie quel chantier ! | A partir de 8 ans

Mercredi 12 avril | 14h | Parvis de l'abbatale
« Dans la peau d'un batelier » | A partir de 7 ans

Samedi 15 avril | 20h | Parvis de l'abbatale
Saint-Leu mystérieuse
Tout public | Visite limitée à 25 personnes
Réservations service culture : 03 44 56 05 34

MAI

Dimanche 7 mai | 8h à 19h | Bureaux de vote
2^{ème} tour des élections présidentielles

Lundi 8 mai | 10h | Mairie | 10h45 | Monument
aux Morts
Commémoration de la Victoire de 1945
Accueil de la Mairie : 03 44 56 87 00

Du mardi 9 mai au vendredi 12 mai
« Mai des Arts »
Découverte des arts dans les écoles, les lieux publics
par l'École des Arts
Service Culture : 03 44 56 05 34

Samedi 13 mai | 20h | Espace Art & Culture
Musique celte avec le groupe de Gabriel Froli
Musiques et danses celtiques
LTA : 06 12 03 20 81